

Quelques infos générales du Comité de Quartier

Avant la coupure de l'été, et en espérant qu'en septembre nous pourrions reprendre une activité plus habituelle sans nouvelle vague sanitaire, je vous transmets un certain nombre d'information concernant notre quartier, Villeurbanne ou la Métropole, et qui vont certainement nous concerner dans les mois à venir.

Information métropolitaines

Depuis le début de la nouvelle mandature beaucoup d'évolutions ont été mises en chantier. Les journaux s'en sont fait l'écho, mais nous voudrions insister sur certaines évolutions nous concernant.

La mise en œuvre d'un plan piéton

Le cheminement des piétons valides, personnes âgées ou PMR n'a jamais été une priorité des précédentes mandatures. L'UCIL, dont fait partie le Comité, participant aux réunions métropolitaines sur les Modes Actifs (Vélos, piétons), est toujours intervenu sur la nécessité de définir des orientations pour redonner aux piétons la place qui doit être la leur (plus de 40% des déplacements en Métropole se font à pied)

L'UCIL, depuis 8 ans, par sa Commission Piétons organise des Visites en Marchant pour constater les dysfonctionnements. Par exemple : trottoirs encombrés ou non entretenus, chantiers et travaux non correctement signalés ou terminés, absence d'aménagement pour l'accès des PMR : trottoirs, carrefours, etc.

Tout ce travail réalisé a été entendu par la nouvelle équipe, et donc, l'étude d'un plan piéton métropolitain a été lancée en partenariat avec les associations d'habitants, avec une enveloppe financière prévue au plan d'investissement.

Ce plan est orienté sur deux axes

- La suppression des points noirs
- Une réglementation pour la réalisation des nouvelles voiries

Une première réunion a eu lieu le 11 juin qui a permis de définir les grands axes de travail sur ces deux points. Une seconde réunion est prévue au 4^{ème} trimestre

D'ici là vous pouvez donner votre avis sur le site mis en ligne par la Métropole. Vous pourrez

- Répondre à un questionnaire sur les points noirs
- Déposer une contribution

N'hésitez pas à utiliser ce site pour faire part de votre connaissance du terrain. Le site est ouvert jusqu'au 30 septembre.

Adresse du site :

<https://jeparticipe.grandlyon.com/>

En complément de ce plan, la Métropole a décidé d'intervenir sur le mauvais état des trottoirs et l'aménagement des sorties d'écoles et de collèges.

Stratégie d'entretien des trottoirs

Depuis l'année dernière, la nouvelle mandature a mis en place une stratégie pour l'entretien des trottoirs de la Métropole. (Comment ça se passait avant... ?)

Il y a 5 600km de trottoirs ce qui correspond à 9 600ha de surface à entretenir... !

La majorité des trottoirs sont en aggloméré ou en asphalte.

Le principe est basé sur une enquête de suivi et une classification dans les priorités en fonction d'un « niveau » de service, défini par un niveau d'usage (sortie d'école, gare routière...) et un niveau de dégradation (Le trottoir est-il « marchable » sans risque ou au contraire présente-t-il un danger)

La Métropole nous transmettra un document plus détaillé.

Ce niveau de service déclenche les entretiens et leur priorité.

Chaque année c'est environs un quart de la superficie des trottoirs qui sont examinés

Il est bien entendu que les interventions d'urgence suite à un dégât sont prises en compte immédiatement.

J'ai posé la question de la remise en état après travaux par les promoteurs ou les concessionnaires de fluide. En effet, lors des visites en marchant on avait constaté des dysfonctionnements. La réponse est double : le promoteur ou les concessionnaires doivent remettre le trottoir en état « marchable » et quelques temps après la Métropole le met en état « conforme »

Sorties d'école et de Collèges

La Métropole, pour les collèges, les villes de Lyon et Villeurbanne par les écoles primaires ont décidé d'aménager les sorties pour rendre l'espace et la rue aux enfants. C'est le thème du projet à Lyon « La rue des Enfants »

Pour les écoles le principe que les sorties d'école se fassent dans des espaces piétonniers. Il y a plusieurs possibilités

- En priorité, rendre la rue définitivement piétonne, elle devient un espace affectée. Pour ce faire, les sorties d'écoles pourront, si nécessaire, être déplacées
- Quand ce n'est pas possible (présence riverains,...), transformer la rue en zone de rencontre
- Villeurbanne a ajouté une autre solution de fermeture provisoire pendant le temps des sorties d'école. C'est le cas de l'école Château Gaillard

Pour l'instant 20 établissements ont été traités à Lyon. Le déploiement va se poursuivre sur Lyon et Villeurbanne.

Ce qui est dommage c'est que l'école primaire étant de responsabilité municipale, ce sont les communes qui décident et non pas la Métropole. Certaines communes ne s'engageront pas dans cette proposition. Une incitation, forte, sera faite auprès de ces communes.

La prise en compte des sorties d'école comme un lieu apaisé est une très bonne initiative. Les plus anciens du quartier se souviennent des sorties de l'école E Renan, directement sur le cours Emile Zola, alors à trois voies.... !!!

Pour les collèges, le problème est plus conséquent; beaucoup plus d'élèves aux sorties et qui viennent de plus loin.

L'idée est de

- Maîtriser les sorties en aménageant des zones plus larges, sans voitures ni stationnement (autres que PMR)
- Créer un environnement à proximité du Collège pour un déplacement en sécurité des élèves à pied ou en vélo, jusqu'aux arrêts de bus par exemple.

La aussi, déploiement pendant la mandature. A ce jour, 17 collèges ont été traités

J'ai posé la question des collèges Les Iris et le futur Gibert Chabroux, qui recrute sur la Soie et nécessite la traversée du boulevard et de ses bretelles sans cheminement piétons efficace. Pas de réponse, mais toutefois, la question a été notée. Il faudra ré-interpeler la ville et la Métropole sur ce point.

Réseau Express Vélo (REV)

La Métropole a mis en étude en projet de Réseau Express Vélo (dit REV) C'est un réseau de pistes cyclable sur l'ensemble de la Métropole, destiné à permettre un déplacement rapide et en sécurité des cyclistes sur des grandes distances.

La réalisation utilisera soit sur des voiries nouvellement aménagées, soit des voiries déjà aménagées (en centralité surtout) mais modifiées. Ce réseau sera associé, dans la mesure de la voirie à un cheminement piéton et des aménagements en bandes plantées (arbre ou buisson)

Déjà trois questions se posent

- Comment va être traité l'aménagement des carrefours en termes de sécurité
- Quel va être le traitement des voiries en centralité pas toujours suffisamment larges
- Le mobilier urbain (poteau, coffret, etc...) ne doit pas impacter les trottoirs. Une solution sera l'implantation dans la zone plantée entre trottoir et piste cyclable comme cela a été fait sur le cours Emile Zola.

Aujourd'hui, la première ligne du REV a été publiée. Elle ira de St Fons à Vaulx-en Velin par les quai du Rhône. Elle devrait être opérationnelle en deux étapes : Quai du Rhône en 2022, St Fons, Vaulx en Velin en 2024 avec les travaux des trams T9/T10 Pour la réalisation complète du projet de réseau, la Métropole annonce, au moins, deux à trois mandatures.... avec un horizon 2035. !!!

Plan de mandat SYTRAL 2020/2026

Le plan de mandat du SYTRAL définit les projets pour la mandature en cours. Les projets ont été présentés lors d'une réunion avec les associations, dont l'UCIL

Parmi ces projets, Villeurbanne est concerné par le prolongement du tram T6 et le projet de tram T9

Le parcours du **tram T6** est finalement décidé : depuis les hôpitaux Est, la place Grandclément, il passera par la rue Verlaine et la rue Billon pour se terminer à la station La Doua Gaston Berger. Les demandes faites pour un parcours plus à l'Est n'ont pas été retenues.

Délai de réalisation 2026.

Pour le **tram T9**, le projet est de relier les Charpennes à la station Vaulx la Soie par St Jean et Vaulx-en-Velin, pour une réalisation vers 2026/2028

Une phase de concertation est prévue du 23 août au 26 octobre avec entre autres une réunion publique à Villeurbanne et une quinzaine de réunions sur le terrain. Nous vous tiendrons au courant des dates de ces réunions.

Vous pouvez retrouver toutes les projets du plan de mandat sur le site du SYTRAL

<http://www.sytral.fr/>

Information concernant Villeurbanne

Assemblée citoyenne

Un petit rappel

L'Assemblée est une structure de démocratie participative qui peut intervenir sur des thèmes qu'elle choisit ou proposés par la ville.

Elle est composée de 80 personnes, avec des habitants tirés au sort, soit directement, soit à partir de candidature volontaire

Elle sera en lien avec les Conseils de Quartier, les Conseil Citoyens et les autres structures participatives

Lors d'une rencontre avec Jonathan Bocquet, on a pu constater l'envie de faire participer les habitants aux politiques publiques. Si l'assemblée citoyenne est une réponse à cette envie, on a rappelé trois points qu'il ne faudrait pas négliger dans la méthode de travail de cette assemblée

- Les Conseils de Quartier sont maintenus et collaborerons avec l'assemblée, mais rien n'est prévu pour les redynamiser et retrouver ce qu'ils devraient être : une structure de dialogue de proximité, entre la ville et les habitants
- Il y a un risque dans une telle assemblée, c'est qu'une minorité de participants s'exprime et finalement conduisent les débats au détriment des autres participants.
- Aucune association ne participe directement à cette assemblée. Or il est impossible de parler d'action sociale sans la présence des Centres Sociaux, du logement sans l'AVDL, etc.....

Les premiers tirages au sort direct ont eu lieu, mais on peut toujours s'inscrire en tant que volontaire.

Vous trouverez toutes les informations et la possibilité de s'inscrire sur le site

<https://participez.villeurbanne.fr/processes/Assemblee-Citoyenne>

Budget participatif

Avec l'assemblée citoyenne la ville a créé une deuxième instance de participation citoyenne : le budget participatif. La ville met à disposition, chaque année, des habitants et des associations un budget de 1M€ (500 000 pour fin 2021) pour financer leurs propositions. Ce doivent être des propositions de projets d'investissement, même présentées de manière succincte, car, pour celles qui seront choisies, elles seront mise en œuvre par la ville, avec l'aide des services techniques. Tous ses projets seront analysés par l'assemblée citoyenne, aidé par les services techniques et quelques projets (entre 5 à 10 selon le coût) seront choisis pour être réalisés

Pour connaître les projets soumis, vous pouvez consulter le site <https://participez.villeurbanne.fr/processes/BP2021>

Evolution du périmètre des conseils de quartier

Si le mode de fonctionnement des Conseils de Quartier n'a pas évolué, le périmètre des secteurs a été modifié. Ainsi, le secteur de Bonnevey a été retiré de Cusset, pour être rattaché à un nouveau secteur de la Soie (regroupant le nouveau quartier de la Soie, Bonnevey et une partie des Brosses). Quant à Cyprian il a été rattaché à Perralière Grandclément.

Nous sommes intervenu contre cette décision pour deux raisons, sans être entendu

- Bonnevey est un secteur historique du quartier de Cusset
- Cette nouvelle organisation entérine le fait que le boulevard est une coupure urbaine physique et sociale

Toutefois les personnes de Bonnevey pourront choisir de s'inscrire à Cusset ou à la Soie.

Par contre le Comité de Quartier de Cusset ne modifie pas son périmètre qui comprend toujours Bonnevey et la Soie

Informations sur le quartier

Village d'insertion

Le Comité est membre du Comité de Suivi du Village d'Insertion implanté sur l'esplanade du stade George Lyvet. Ce qui nous permet d'avoir des infos sur la situation des familles accueillies. L'objectif de ce village est de permettre à des familles volontaires de quitter la précarité migrante pour s'insérer dans la Métropole. Ce qui implique, une recherche et une mise à l'emploi, une recherche de logement, la scolarisation des enfants et bien sur un accompagnement pour réussir ce passage. Il y a un autre village de ce type à Saint Priest. Ce parcours d'inclusion est soumis à deux critères : l'assiduité et l'implication (travail, école, atelier d'apprentissage du français, activités du village...°) Les familles qui ne s'impliqueraient pas dans le parcours peuvent être exclues. Enfin, 4 employés et 5 bénévoles accompagnent le village

Actuellement, au village, il y a

16 familles accueillies pour les 16 maisons, composées de 87 résidents dont 30 adultes et 50 enfants, dont 2 naissances au 1^{er} trimestre

Insertion professionnelle : 14 personnes travaillent à temps plein (soit env 45% des adultes)

Ecole Collège :

17 enfants en maternelle sur Villeurbanne

15 enfants en primaire sur Villeurbanne

8 enfants en collège sur Villeurbanne et Vaulx

Quelques points divers qui perdurent

Nous restons vigilants sur quelques points anciens qui nuisent à une vie sereine sur le quartier.

- Tout d'abord l'accès à Médipôle depuis la gare routière Bonnevey, qui n'a vu intervenir aucun projet ni aucune évolution. Nous avons écrit à la ville et interpeler la Métropole sans résultats.
- Le marché de la misère qui se déplace avenue Marcel Cerdan et dépasse l'entrée de la piscine.
- Le désert médical sur Bonnevey depuis le départ à la Soie du dernier médecin il y a plusieurs années.
- Le devenir du stade Georges Lyvet, après l'abandon du projet ARENA. Nous avons fait des propositions dans le cadre de la modification N°3 du PLUH. On attend les retours à la rentrée

Sur tous ces points, nous vous tiendrons au courant et nous espérons programmer une Assemblée Générale en fin d'année. La tenue de celle-ci dépendra des conditions sanitaires mais aussi des contraintes imposées à la rentrée de septembre, suite aux dernières annonces de la Présidence

Rendez vous dès la rentrée de septembre pour de nouvelles informations

D'ici là passez un bel été en essayant d'oublier, un peu, la situation sanitaire.

A bientôt

Pour le Comité de Quartier de Cusset
Jean Paul Masson